



Périodique de la Fédération Nationale des Officiers mariniers, Quartiers-Maîtres en retraite et Veuves

STATUT GÉNÉRAL DES MILITAIRES

(projet de loi), DEVANT LE PARLEMENT

Le projet de loi sur le Statut Général des Militaires a été voté le mercredi 15 décembre, à l'Assemblée Nationale, en première lecture.

Plusieurs amendements présentés par les parlementaires ont été votés, dont certains tenaient particulièrement à cœur aux associations de retraités militaires, dont la FNOM.

- 1 - Le maintien d'un lien entre les associations de retraités militaires et le ministère de la défense (art. 1)
- 2 - Le rajout de « concertation » concernant les instances de consultations (CFM et CSFM)
- 3 - Le maintien des associations de retraités militaires au sein du CSFM (art. 18)
- 4 - Le maintien des corps des officiers mariniers dans la hiérarchie militaire et des grades de la marine, dans la loi (art. 19)
- 5 - La position statutaire « en retraite » n'a pas été retenue (art. 45), l'article sera revu en 2^{ème} lecture.

Enfin, madame le ministre a précisé que les militaires en activité pouvaient adhérer aux associations de retraités militaires à condition que leurs actions ne soient ni politique, ni syndicale. Dans le cas contraire, le ministre de la défense pourra s'opposer à ces adhésions.

Michel LACHAUD

ÉDITORIAL

Merci, Georges.

La vie n'a jamais été « un long fleuve tranquille », le monde associatif non plus.

Après 25 années passées au sein du Bureau National et une douzaine en tant que Président, **GEORGES GABRIELLI** nous tire sa révérence.

Lorsque l'on regarde les résultats obtenus au vu du dévouement et de l'action, ils sont loin d'être à la hauteur des espérances.

Mais l'essentiel est aussi ailleurs.

Il est au quotidien, à l'écoute de ceux qui attendent beaucoup de nous, de ceux qui parfois sont laissés sur le bord du chemin. Nous avons et nous gardons ce qui fait notre fierté : la fraternité, la convivialité, l'essence même de ce qu'est notre maistrance.

Merci **Georges** pour toutes ces années, merci aussi à **Sylviane** son épouse sans qui rien n'aurait été possible, merci aussi à ceux du bureau national qui nous quittent : **Yvan KERROS**, **Théophile TROADEC** et **Jean GUYOMARCH**.

Enfin merci à tous les présidents des associations qui m'ont porté à la tête de la fédération.

En réalité, tous ces remerciements vont à l'ensemble de tous ceux qui, du fond des sections jusqu'au bureau national, oeuvrent pour le bien de la communauté.

Michel LACHAUD



VŒUX 2005

A l'aube de l'An nouveau, le Président, ainsi que les membres du bureau, anciens et nouveaux, vous présentent leurs meilleurs vœux de joie, bonheur, santé et prospérité.

Ils ont une pensée toute particulière pour les personnes qui ont perdu un être cher, ainsi que pour ceux qui souffrent moralement et / ou physiquement. Cette année 2004 aura été riche en événements qui ont été rappelés dans notre journal n° 278 de septembre - octobre 2004.

Néanmoins, au moment où vous lirez ces lignes la loi portant statut général des militaires fera la « navette » entre les deux Assemblées et nous formons des vœux pour que les amendements que nous avons proposés aux Parlementaires soient discutés et adoptés (Maintien : des grades de la Marine, de l'appellation « Officier marinier » et de la position statutaire « en retraite » etc...).

Nos souhaits sincères pour qu'aboutissent d'une façon positive l'affaire « GRIESMAR », ainsi que les problèmes liés aux maladies professionnelles (Polypose de la vessie, transposition aux militaires du départ anticipé des travailleurs de l'amiante, etc...) et que soit revu le minimum des pensions de réversion des veuves et veufs.

Bien sûr de nombreux autres problèmes persistent, mais nos dirigeants avec la foi inébranlable qui les caractérise, continueront d'agir avec fermeté pour la défense de notre juste cause.

LE BUREAU NATIONAL